

Les quartiers de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Bourges Plus

Depuis sa création en 2002, la communauté d'agglomération de Bourges, Bourges Plus, a regroupé autour de la ville centre 15 autres communes. Près de 98 000 habitants résident dans l'EPCI (*définitions*). Par la présence de secteurs innovants et d'emplois d'encadrement, Bourges Plus et son environnement disposent d'un certain nombre d'atouts pour attirer de jeunes actifs qualifiés. Aussi, le niveau de vie (*définitions*) des habitants de l'intercommunalité est plutôt favorable, avec un revenu disponible par unité de consommation (UC) médian (*définitions*) de près de 20 000 euros (*figure 4*).

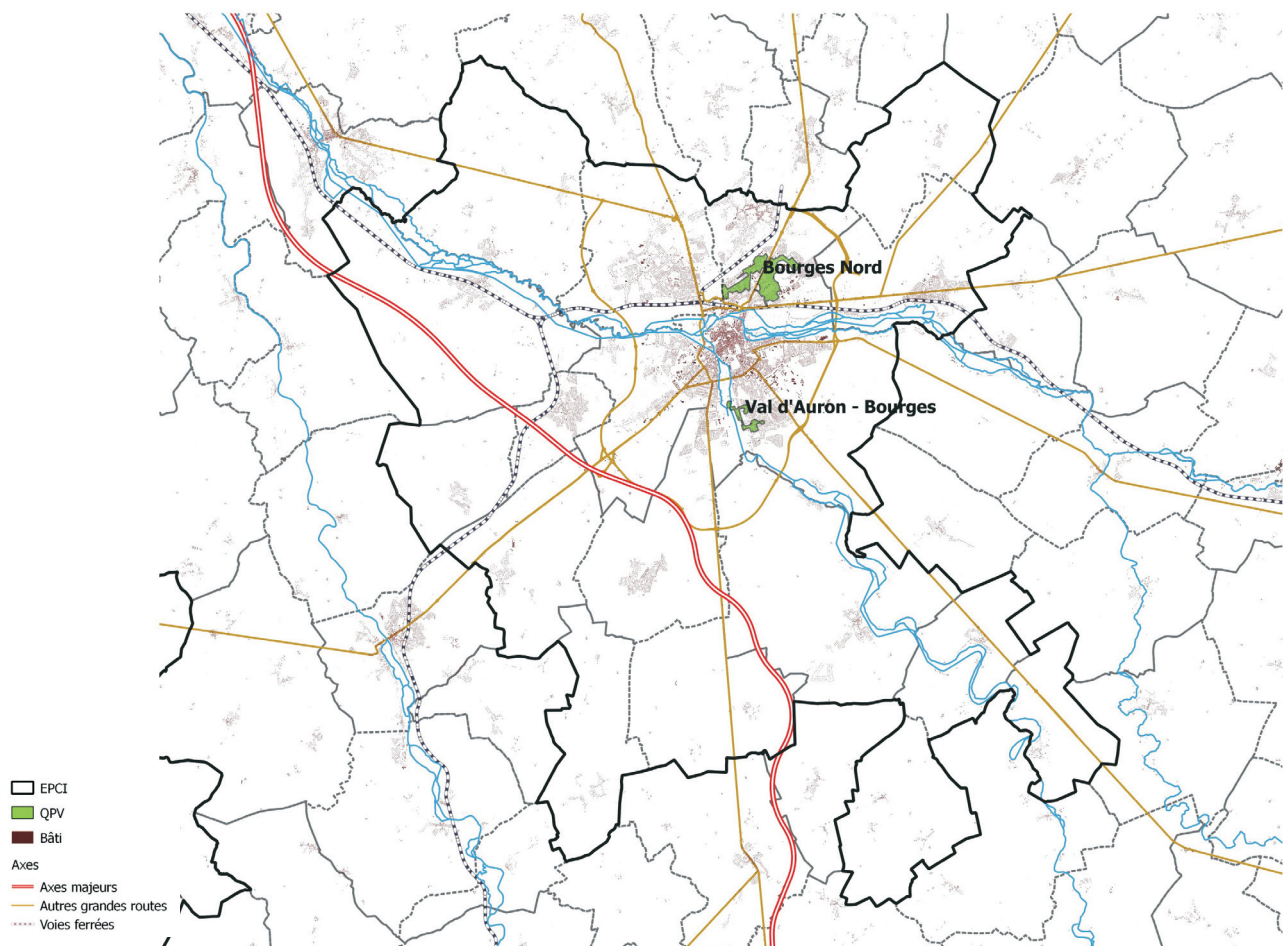
La réforme de la géographie prioritaire définit, au sein de l'agglomération, deux quartiers de la politique de la ville (QPV) où vivent 12 000 personnes. Ces quartiers sont situés sur la commune de Bourges, l'un au nord et l'autre autour du Lac d'Auron (*figure 1*). Les habitants de ces deux QPV affichent des caractéristiques différentes et ne sont pas confrontés aux mêmes difficultés. Toutefois, leur niveau médian (*définitions*) de revenu est sensiblement le même, très proche de la moyenne des QPV.

Le quartier Bourges Nord regroupe d'anciens quartiers prioritaires dont la Chancellerie, les Gibjoncs et le Moulon. Ces quartiers résidentiels se sont développés durant les années 50 à 70, séparés du centre ville par la ligne de chemin de fer. Ce regroupement a donné naissance à l'un des trois plus importants quartiers de la région, avec une population de plus de 9 500 habitants (*figure 6*).

Depuis 2005, les programmes de rénovation urbaine (PRU) ont modifié la physionomie de ces quartiers. Le renouvellement de l'habitat devrait se poursuivre avec le nouveau plan national de rénovation urbaine (NPNRU), le quartier des Gibjoncs faisant partie de la liste des 200 quartiers d'intérêt national. Cet objectif de rénovation du parc de logements, qui vise à favoriser une plus grande mixité, est un des axes du contrat de ville. La population de Bourges Nord vieillit et la part des personnes de 60 ans ou plus est supérieure de quatre points à celle de la moyenne des QPV de la région (*figure 5*).

Toutefois, la part des moins de 25 ans reste élevée par rapport à celle de l'EPCI.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Bourges Plus

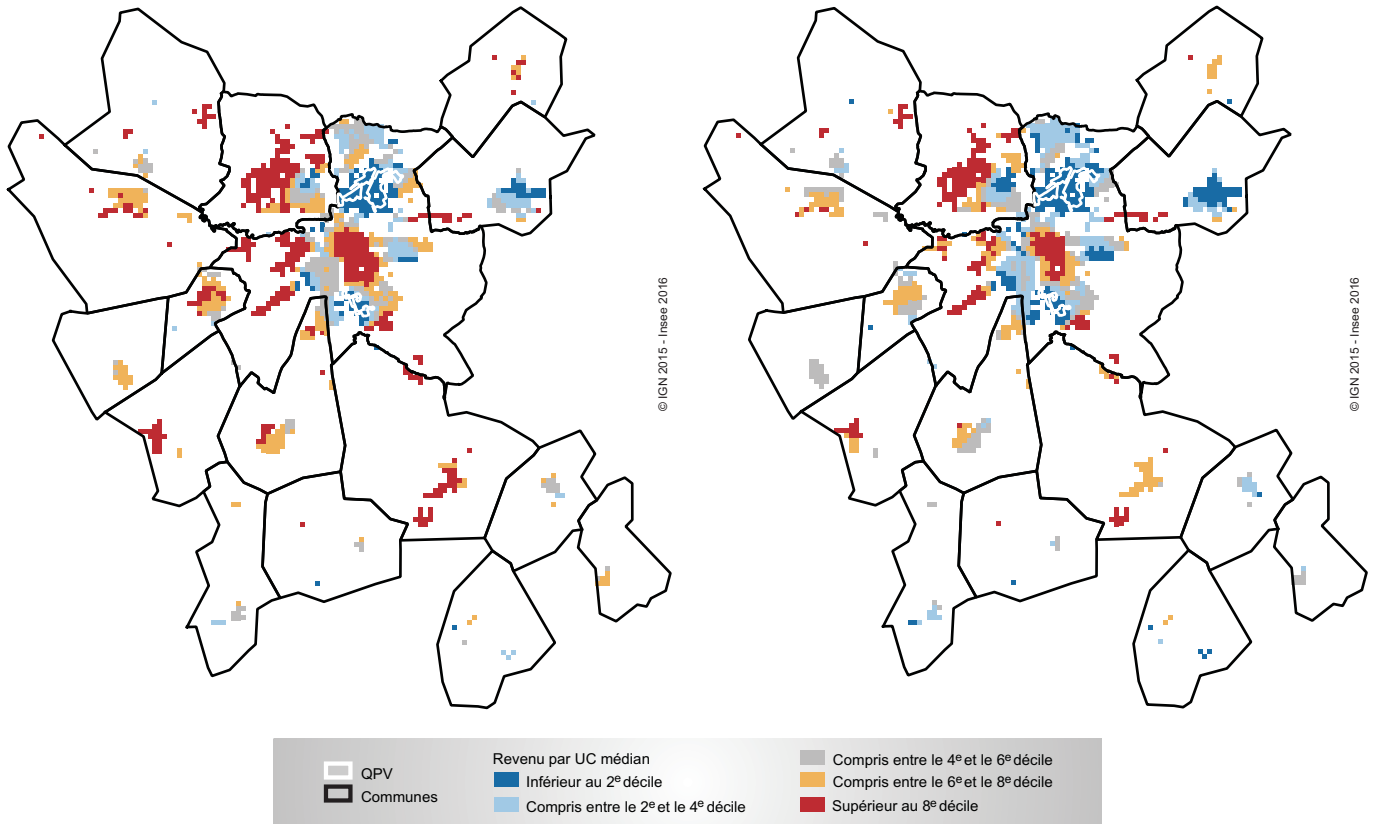


Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

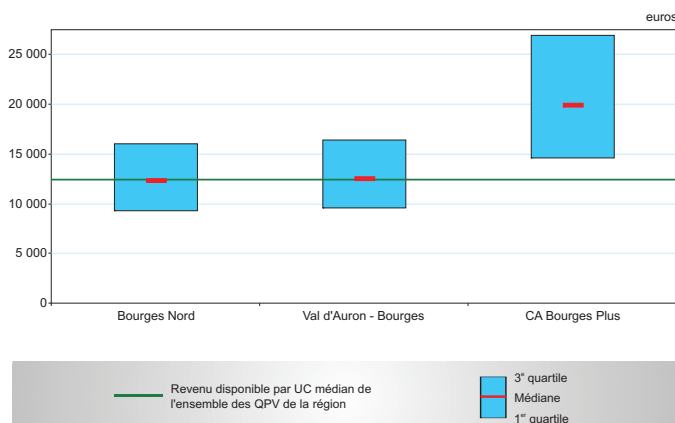


Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Le niveau de vie médian des habitants du quartier est proche de celui de la moyenne des QPV (figure 4). Toutefois, en lien entre autres avec la forte présence de retraités, les revenus ne résultent que pour la moitié de revenus d'activité (salariée, non salariée et indemnités chômage). Cette proportion est l'une des plus faibles des QPV de la

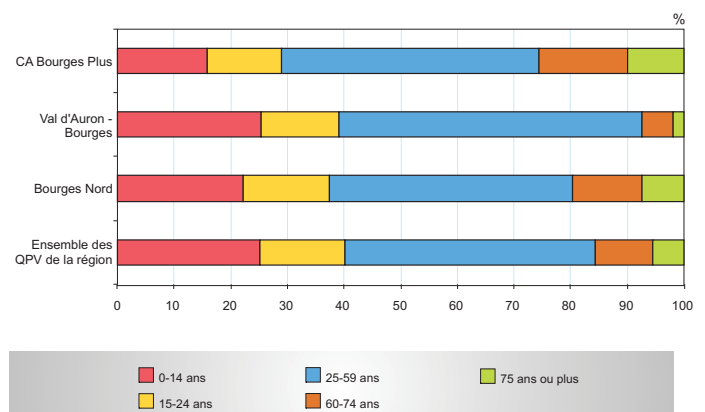
région. Ceci est aussi dû à des difficultés d'insertion sur le marché du travail, notamment pour les femmes. En effet, seules quatre personnes sur dix en âge de travailler sont en emploi (figure 9). Parmi elles, une sur quatre occupe un emploi précaire, taux identique à la moyenne des QPV.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

5 Répartition par âge de la population



Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Bourges Nord	9 503	23,1	3,8	45,4	16,1	46,2	47,1	41,0
Val d'Auron - Bourges	2 465	36,6	3,3	45,8	5,4	43,9	43,3	37,6
CA Bourges Plus	97 862	17,3	1,3	39,4	4,3	14,0	29,2	23,4
Ensemble des QPV de la région	157 066	22,2	5,0	40,0	20,7	45,3	36,9	33,5

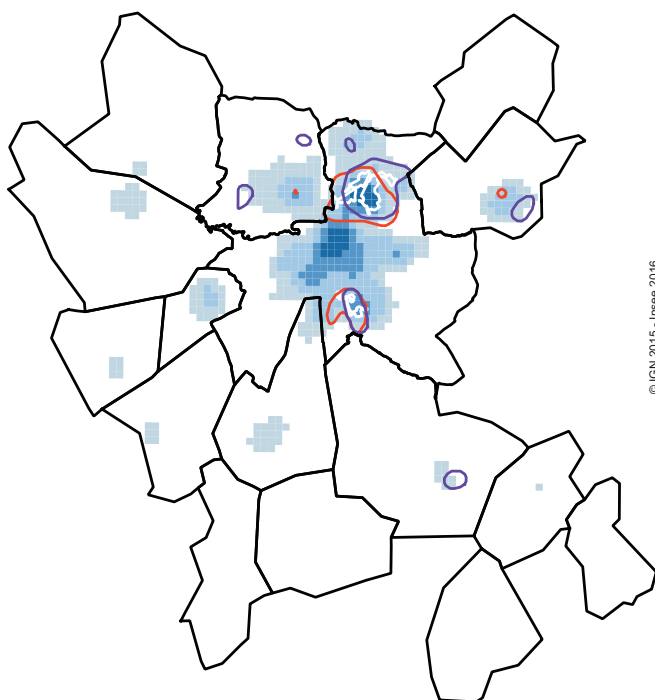
Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
 (2) : Insee, Recensement de la population 2013
 (3) : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
 (4) : CAF 2014

L'entrée sur le marché du travail est rendue difficile pour une population peu, voire pas diplômée, plus nombreuse dans le quartier Bourges Nord. Les difficultés de mobilité des habitants, notamment le manque de moyens de locomotion amplifient le phénomène. Ainsi, nombreux sont les résidents en chômage de longue durée (plus d'un an) (figure 8) et les allocataires percevant le RSA (figure 6). Les politiques publiques déjà en place avec la zone franche urbaine au nord de la gare ou prévues au contrat de ville, peuvent permettre de limiter les difficultés liées

à l'emploi dans le quartier. Encourager la mobilité des résidents, en développant notamment le réseau de transports en commun, renforcera l'efficacité des nombreuses actions mises en place dans le cadre de la politique de la ville.

Deux collèges à proximité de Bourges Nord sont intégrés au réseau d'éducation prioritaire de l'académie d'Orléans-Tours. Le contrat de ville prévoit le suivi d'un certain nombre de mesures en faveur de la réussite éducative.

7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses

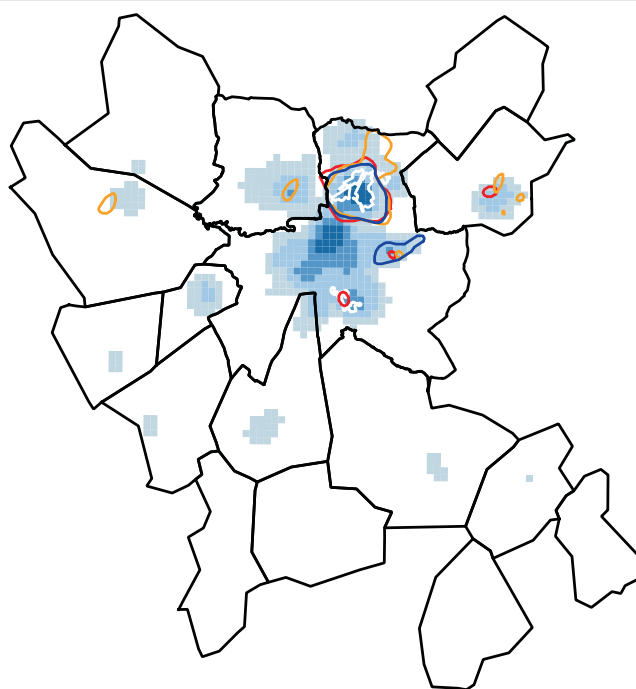


© IGN 2015 - Insee 2016

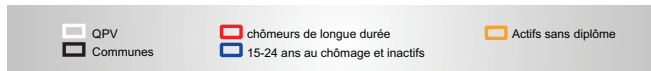


Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme



© IGN 2015 - Insee 2016



Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)
Bourges Nord	48,0	62,8	40,3	35,7	25,5	7,8
Val d'Auron - Bourges	53,4	69,5	54,7	49,6	23,0	8,3
CA Bourges Plus	59,3	65,0	62,5	59,1	13,5	2,5
Ensemble des QPV de la région	48,7	63,9	45,5	40,3	26,3	9,2

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010,

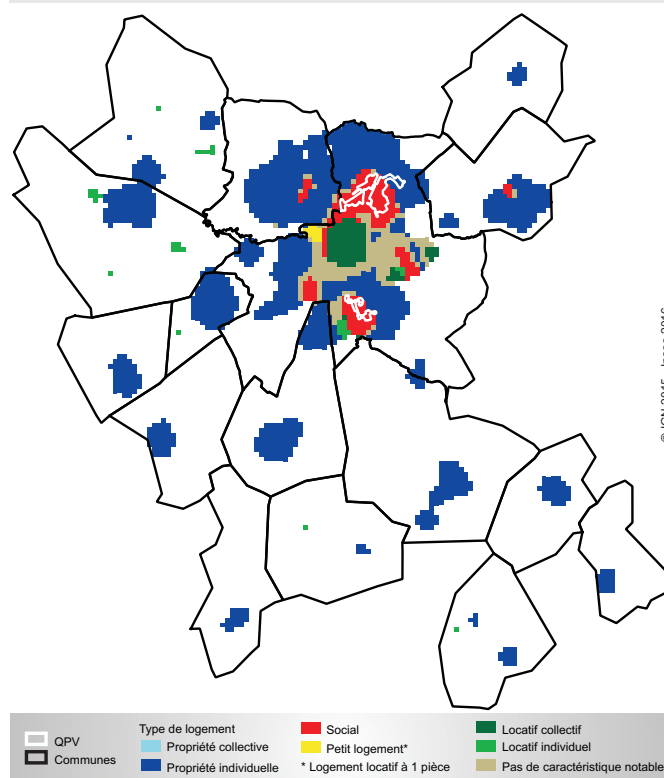
(2) : Insee ; DGFIP ; Chaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012

Le quartier du Val d'Auron, au sud-est de Bourges est issu d'une logique d'urbanisation différente avec un objectif de mixité et d'intégration d'un pôle d'activité au sein du quartier résidentiel. Sa construction remonte aux années 70 et s'est poursuivie jusqu'aux années 90. Avec près de 2 500 habitants (figure 6), le Val d'Auron abrite une population plus jeune que Bourges Nord. Un habitant sur quatre a moins de 25 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans ne représentent que 7,5 % de la population, soit 18 points de moins que dans l'EPCI et deux fois moins qu'en moyenne des QPV de la région (figure 5). Les familles monoparentales sont très présentes dans ce quartier (figure 7). À l'inverse, la population de nationalité étrangère est à peine plus importante que dans l'agglomération berruyère. Contrairement à la population de Bourges

Nord, et certainement en lien avec la présence de la zone d'activité, les habitants de Val d'Auron occupent plus souvent un emploi. Ainsi, le taux d'emploi y est supérieur de neuf points à celui de la moyenne des QPV de la région. Ce meilleur accès à l'emploi concerne également les femmes puisqu'une sur deux travaille. Ceci étant, les revenus restent modestes et la part des allocataires dont le revenu est composé en grande partie de prestations sociales est élevée.

Les jeunes de ce quartier sont beaucoup plus souvent scolarisés qu'en moyenne des QPV avec un taux de scolarisation proche de celui de l'EPCI. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans au chômage ou inactifs sont moins nombreux qu'à Bourges Nord (figure 8). ♦

10 Parc de logements majoritaire



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011